

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU Jeudi 11 Juin 2020 Á 10 HEURES
SEANCE ORDINAIRE

COMPTE - RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article 121-17 du Code des Communes

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Etienne AUJARD, Maire,

Étaient présents : AUJARD E., FONBAUSTIER J., LAINEZ S., CONTENT JF., Y. GRASON, E. FRANCIERE, F MOUTON, M. MONTAGNÉ, F. BARNIERS, P. THIRION, M. BORDENET, E. AUCLAIR, P. MORIN, N. PRIN.

Absents :

Absents excusés : M ARNAUD (procuration donnée à Y GRASON)

- **Vote des taux d'imposition** : Le CM décide de ne pas changer les taux d'imposition.
- **Vote du budget communal** : Après la présentation du budget communal, le CM vote à l'unanimité ce budget qui s'équilibre à 840.582,22€ en fonctionnement et 523.250€ en investissement.
- **Vote du budget assainissement** : Après la présentation du budget d'assainissement, le CM vote à l'unanimité ce budget qui s'équilibre à 281.954,45€ en fonctionnement et 199.701,57€ en investissement.
- **Désignation des membres des différentes commissions, des délégués.**
 - ⇒ **commission de contrôle des listes électorales** : Elodie AUCLAIR et Marie ARNAUD
 - ⇒ **commission d'appel d'offre et d'ouverture de plis** : Yoann GRASON, Marie ARNAUD et Maïlys BORDENNET
 - ⇒ **commission des travaux** : Emmanuel FRANCIERE, François BARNIERS et Monique MONTAGNÉ
 - ⇒ **commission voirie et environnement** : Fabrice MOUTON, Marie ARNAUD, Philippe THIRION et Monique MONTAGNÉ
 - ⇒ **commission vie communale, association, commerce et jeunesse** : Emmanuel FRANCIERE, Nathalie PRIN, Élodie AUCLAIR, Yoann GRASON et Patricia MORIN.
 - ⇒ **Délégué Défense** : Fabrice MOUTON.
 - ⇒ **Délégués Agence attractivité de l'Indre** : Jacques FONBAUSTIER et Marie ARNAUD
 - ⇒ **Délégués au syndicat mixte de transports scolaires d'Ardentes** : Fabrice MOUTON et Monique MONTAGNÉ.
- **Création d'un groupe de travail pour la mise en place du plan de sauvegarde communale.**
Sylvie LAINEZ est nommée responsable du PSC, un groupe de travail est formé pour sa réalisation
- **Travaux CPII** : le conseil municipal prend connaissance de l'avancée des travaux.
- **Agence Postale** : Le CM approuve à l'unanimité la création d'un poste d'agent d'accueil.
- **Présentation des devis** : Après présentation le CM approuve à l'unanimité les devis concernant du matériel pour le service d'entretien, pour la rénovation de l'éclairage public en centre bourg, pour des décorations de Noël et pour la rénovation de la cuisine du logement de la boucherie.
- **Divers** : diverses informations sont transmises concernant l'école et l'utilisation du gymnase pendant la crise sanitaire.

Le Maire,

